

Le 20 août 2018

Par SDÉ et messenger

M^e Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation d'un plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de société en commandite Gaz Métro (Énergir) à compter du 1^{er} octobre 2018 (dossier R-4018-2017)
Notre dossier : 22507-17

Chère consœur,

L'Union des municipalités du Québec vous soumet les informations suivantes en prévision de l'audience du dossier en titre du 27 au 31 août prochain :

- Témoin : Pierre Prévost, économiste, analyste désigné de l'UMQ et auteur de la preuve.
- Le temps requis pour la présentation de la preuve est de 30 minutes.
- Une déclaration assermentée au soutien à la preuve de l'UMQ sera déposée à l'audience.
- L'UMQ entend contre-interroger les panels suivants :
 - Les panels 1 et 4, plus spécifiquement sur les éléments contenus aux pièces B-0068 (GM-G, doc.1) et B-0033 (GM-G, doc. 3 (PCR)) pour une durée d'environ **10 minutes**.
 - Le panel 5, plus spécifiquement sur les éléments contenus aux pièces B-0104 (GM-N, doc. 11), de même qu'aux pièces B-0112 (GM-N, doc. 20), B-0149 (GM-N, doc. 23) et B-0174 (GM-N, doc. 19) (balisages), le tout pour une durée d'environ **20 minutes**.
- Temps prévu pour l'argumentation : 20 minutes pour une plaidoirie orale.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

(s) Catherine Rousseau

/mb

Catherine Rousseau